





# Monsieur le Maire, l'équipe municipale et les employés communaux vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2023. Vœux de santé, de bonheur et de réussite pour vous et vos proches.

Vous pourrez prochainement retrouver l'intégralité des vœux du maire sur le site de la commune.

#### **MAIRIE**

## **Nouveaux horaires**

Les bureaux seront ouverts :

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h, et Le mardi de 15h30 à 18h15.

# **Infos Montaud**

Pour nous permettre de vous informer rapidement (envoi par mail) en cas de coupure de route, d'eau, d'électricité mais aussi toutes communications intéressantes, nous vous invitons à vous inscrire à « Infos Montaud ». Il suffit de compléter et envoyer l'imprimé disponible en mairie ou sur le site <a href="https://www.montaud.fr">www.montaud.fr</a>.

#### Vous avez 16 ans ??

Vous devez vous inscrire en mairie afin d'obtenir l'attestation de recensement et de participer à la Journée Défense et Citoyenneté.

# La vie de nos associations

## Sou des Ecoles

Le Sou des écoles de Montaud vous souhaite une belle et heureuse nouvelle année 2023!!

Un grand merci à toutes celles et ceux qui participent à nos actions au fil de l'année !! Celles-ci permettent de financer les activités et spectacles pour les enfants de l'école. Merci à Francis COLIN, le maire et à l'équipe municipale pour la subvention accordée de 1000 euros.

Merci à Amélie GIRERD et André VALLINI conseillers départementaux du canton de Tullins, pour la subvention départementale de 400 euros. Celle-ci a permis de financer un spectacle sur le thème "autour du monde ». Tous les enfants ont pu en profiter le mardi 13 décembre.

Les actions du Sou reprennent avec la prochaine vente de viennoiseries et galettes des rois le **dimanche 22 janvier**! (Voir Flyer).

Et nous proposerons prochainement une vente d'agrumes et de bières (la furieuse de Sassenage)!

À très bientôt!

L'équipe du Sou



# **Association Notre Dame des Sommets**

L'Association Notre-Dame des Sommets (ANDS) vous invite à la fête de la Saint-Antoine le **dimanche 29 janvier**. Toutes les informations dans le document cidessous et en pièce jointe.

Réservation pour le repas : par téléphone avant le <u>samedi 21 janvier</u> 20:00 au 04.76.93.64.05 ou par SMS au 06.59.73.82.92 (Brigitte Murdinet). A bientôt

# Réseau Transport Electricité

**RTE** signale que des travaux d'entretien et d'élagage seront effectués par l'entreprise G.R.D.E entre **le 05 janvier et le 31 juin.** Ils concernent la ligne électrique haute-tension Chaffard Champagnier. Contact: 04.38.70.13.13.

# **ACCA**

Les chasseurs de Montaud (ACCA) organisent :

le samedi 21 janvier à partir de 9 h une vente de boudin et fricassée à emporter (Uniquement sur réservation auprès de l'ACCA: <u>acca-montaud@chasse38.org</u> ou tél: 06.88.74.79.98).

L'animation se déroulera à la Montaudine (Montaud), avec un espace buvette. Bonnes fêtes de fin d'année



# A.S.C.S.M.

De très bons vœux pour chacun de vous, santé, joies dont celle de se retrouver pour des activités, événements!

Les stages Pilates et initiation claquettes animés par Mylène REYNIER les 20 et 21/12 ont rencontré un franc succès! Et les chaussures prêtées par Mylène ont permis de mieux s'exercer.

Nous vous proposons un premier stage découverte de Hatha Yoga proposé par Anne ZIEGELMEYER, professeure diplômée. Le Hatha Yoga permet une détente physique et mentale, un assouplissement, une amélioration de la concentration.

Ce sera **samedi 4 février de 10h à 12 h** à la Montaudine, pour 10 euros. Pour vous inscrire, merci d'écrire à ascsmontaud@gmail.com

## **Moloks**

Merci de ne pas laisser vos sacs de déchets ménagers et autres encombrants près des moloks lorsque ceux-ci sont pleins, afin d'éviter qu'ils soient éclatés par les animaux et/ou éparpillés par le vent.

SVP : Continuez le tri-sélectif !!!! Un Grand Merci.





Mardi 17 à 11h00 – La Montaudine
Repas des ainés
Samedi 21 à partir de 9h - La Montaudine
ACCA – vente de boudins
Dimanche 22 à partir de 8h00 – à domicile
Vente de viennoiseries et galettes
Mardi 24 à 21h – La Montaudine
Réunion publique
Dimanche 29 à partir de 10h – Fête de la Saint-Antoine

# Communication du service de l'Urbanisme de SMVIC. Vos démarches en ligne

La commune met à votre disposition un service en ligne gratuit, vous permettant de réaliser toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée : information, dépôt, traitement des dossiers et suivi des demandes. Un service plus simple et plus rapide, pour faciliter vos démarches!

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022**, le portail en ligne est accessible à l'adresse suivante :

https://sve.sirap.fr/

# Le mot de l'élu aux Finances Alain Boucaut. Information financière

Comme nous tous, la Commune est impactée par l'inflation. Nous l'avions oubliée mais elle nous a rattrapés.

#### **Fonctionnement:**

Nous avions pris des précautions pour nos dépenses courantes en votant le Budget en avril 2022, car le conflit en Ukraine, déjà connu, était un risque important.

Les réserves (dépenses imprévues + exceptionnelles) ont été augmentées au maximum possible à hauteur de 90 000 € (sur un Budget de 571 000 €) pour voir venir.

En effet nous avons eu à financer en 2022 des « extras » sur les postes suivants :

- Fioul de chauffage
- Carburants
- Hausse des salaires
- Taux horaires de déneigement
- Eau / Assainissement
- Alimentation (Vercors Restauration en difficulté financière)
- Ancien Emprunt pour la rénovation de l'Ecole (ce prêt établi en 2004 pour une durée de 20 ans avait été conclu à taux variable ; le taux a remonté comme ceux des banques centrales et donc les intérêts ont augmenté aussi).
- >> A la fin 2022, la part épargnée sur nos dépenses est légèrement affaiblie malgré notre attention ; elle diminue donc notre capacité future à investir d'autant. Les projections de fin d'exercice nous donnent un excédent prévisible (figé fin février 2023) de 25% soit 135 000 €.

#### **Investissement:**

Comme l'Aménagement du Centre Village (tranches complémentaires aux Parkings réalisés), nécessite du temps pour murir, nos dépenses en 2022 sont faibles en regard des projets envisagés. Les gros chantiers ont été:

- Plan Ecole tant sur le plan des locaux (menuiseries extérieures, préau) que sur le plan du renouvellement du matériel pédagogique (informatique).
- Local à sel de déneigement, implanté maintenant aux Ramées entre la Crèche et le terrain de Tennis. Le garage occupé jusqu'à maintenant offrira un espace disponible.

La pandémie Covid ayant perturbé les Projets et Travaux concernés, les subventions liées et limitées dans le temps ont été prolongées à fin 2023 pour pouvoir être concrétisées dans de bonnes conditions.

# Conseil municipal

# Compte rendu réunion du 06 décembre

Le Conseil a pris les décisions suivantes :

# 1/Subvention associations: Attributions

Le Conseil municipal prend connaissance des demandes de subvention déposées par les associations montaudines et extérieures :

Le Conseil municipal DECIDE d'accorder les subventions suivantes :

• Montaud T'aime : 1500 €

## 2/ Tarification location Salle:

Le Conseil municipal DECIDE d'augmenter les tarifs selon le tableau annexé (de 10€ à 30€). FIXE les tarifs suivants à compter du 1er janvier 2023.

- -POUR LE WEEK END DU SAMEDI à 8h au LUNDI à 8h :
  - Pour un particulier résident à Montaud 170€
  - Pour un particulier limitrophe 170 €
  - Pour un particulier extérieur 500 €
  - Pour une association de Montaud 120 €
  - Pour une association extérieure 500 €
  - Pour une entreprise 600 €

-POUR LE WEEK END DU VENDREDI à 12h au LUNDI à 8h :

- Pour un particulier résident à Montaud 200 €
- Pour un particulier limitrophe 200 €
- Pour un particulier extérieur 540 €
   -POUR 24 HEURES DU SAMEDI à 8h AU
   DIMANCHE à 8h OU DU DIMANCHE à 8h AU
   LUNDI à 8h
  - Pour un particulier résident à Montaud 135€
  - Pour un particulier limitrophe 135 €
  - Pour un particulier extérieur 385 €
  - Pour une association de Montaud 100 €
  - Pour une association extérieure 385 €
  - Pour une entreprise 385 €
- POUR EVENEMENT
  - Pour une demi-journée 50 €

## **Autres tarifs**

• CAUTION pour Salle 2 000 € -PENALITE pour ménage mal fait : **250**€

# **Location estrade et vaisselle :**

- Loaction aux associations : gratuite
- Location de la vaisselle Totalité 50 € -Caution pour Vaisselle 100 €
- Location pour mise à disposition de l'estrade : 50€

# Mobilier à emprunter (en dehors de la location de la salle)

• Location: 8 tables et 30 chaises (max) 30 €

• Caution: Location chaises et tables 200 €

# **Location aux associations Montaudines**

Gratuite cinq fois dans l'année (soit une journée, soit un Week end); à partir de la 6ème location, l'association louera la salle au tarif ci-dessus. Caution annuelle de 300 € à déposer par toutes les associations utilisant la salle.

# Mise en place du versement des arrhes

- 40% du montant de la location devra être versé lors du dépôt de la demande.
- Le solde sera versé 3 semaines avant la date de location.

# 3/Tarifs des portages des personnes âgées :

Le conseil municipal DECIDE d'aligner le prix du portage facturé par la commune au prix facturé par Vercors Restauration, soit 12.50 € le portage.

# 4/Devis travaux clocher église et accès PMR Eglise à valider, approuvé en commission travaux

La commission travaux, après ouverture des plis lors de leur réunion du 30 novembre 2022 présente les différents devis reçus concernant les travaux du clocher de l'Eglise et l'accès PMR à l'Eglise.

Le conseil municipal DECIDE d'attribuer les travaux à l'entreprise Glénat, pour un montant de 7960 € HT pour les travaux sur le clocher, et un montant de 21 380 € HT pour les travaux de l'accès PMR Eglise.

# <u>5/Devis travaux raccordement réseaux</u> <u>d'eaux WC PMR à valider, approuvé en</u> <u>commission travaux</u>

Le conseil municipal APPROUVE le devis présenté par Éric BERNARD-GUELLE, pour un montant de 4333.8 € HT.